

# SOITEC FAIT PART DE DÉCISIONS PRISES PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE SA RÉUNION DU 26 JUILLET 2018

- Réévaluation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la partie fixe de la rémunération de Paul Boudre, Directeur Général
- Élection d'Éric Meurice en tant qu'administrateur référent et Président du Comité de la Stratégie
- Hommage rendu à Douglas Dunn, administrateur de 2004 à 2018

**Bernin (Grenoble), France, le 31 juillet 2018** – Soitec (Euronext Paris), leader mondial de la conception et la production de matériaux semi-conducteurs innovants, rend compte ce jour de décisions prises lors de la réunion de son Conseil d'administration qui s'est tenue le 26 juillet 2018 à Bernin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

#### Réévaluation de la rémunération de Paul Boudre

Lors de sa réunion du 26 juillet 2018, le Conseil d'administration de Soitec a décidé à l'unanimité de fixer la partie fixe de la rémunération annuelle de Paul Boudre, Directeur Général, à 550 000 euros bruts, et ce à compter du 1er janvier 2019. Cette réévaluation avait été recommandée par le Comité des Rémunérations.

Soitec rappelle que, comme exposé au paragraphe 15.1.4 de son Document de Référence<sup>1</sup> 2017-2018, le Conseil d'administration avait exprimé lors de sa réunion du 13 juin 2018 son

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Document de Référence 2017-2018 de la Société a été enregistré par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 18 juin 2018 sous le visa n°D.18-0586

intention de modifier la rémunération du Directeur Général, considérant notamment que celle-ci n'avait pas été revue depuis 2010, et que depuis cette date, la Société a connu des évolutions significatives tant en matière d'activité que de résultats. Dans ce cadre, le Conseil d'administration avait chargé le Comité des Rémunérations de lui faire une recommandation en la matière, celle-ci devant également tenir compte de l'écart constaté avec les pratiques de marché pour des sociétés comparables.

Soitec précise à toutes fins utiles que la réévaluation de la partie fixe de la rémunération annuelle de son Directeur Général est conforme à la politique de rémunération des mandataires sociaux concernant l'exercice 2018-2019 ayant fait l'objet de la huitième résolution approuvée par les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale le 26 juillet 2018.

Soitec constate également que cette révision suit les principes posés par le Code AFEP-MEDEF, puisqu'elle intervient à un intervalle de temps relativement long depuis la dernière augmentation de la partie fixe de la rémunération de Paul Boudre.

De plus, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une police d'assurance hommeclé sur la tête de ce dernier, couvrant ses ayants-droit en cas de décès ou d'invalidité le frappant, par le biais du versement d'un capital d'un montant de 1,5 millions d'euros. Cette assurance homme-clé sera adossée à celle bénéficiant dans les mêmes conditions à la Société. La prime d'assurance homme-clé correspondant à la couverture des ayants-droit de Paul Boudre sera traitée comme un avantage en nature lui étant octroyé dans le cadre de sa politique de rémunération au titre de l'exercice 2018-2019.

# Éric Meurice élu administrateur référent en remplacement de Douglas Dunn

Au cours de sa réunion du 26 juillet 2018, le Conseil d'administration a par ailleurs élu Éric Meurice en tant qu'administrateur référent de la Société. Ce dernier a également été choisi par ses pairs comme Président du Comité de la Stratégie et membre du Comité des Nominations.

Soitec rappelle que l'Assemblée Générale réunie le 26 juillet 2018 avait préalablement nommé Éric Meurice en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de trois ans. Ce dernier succède ainsi à Douglas Dunn dont le mandat a expiré à l'issue de ladite Assemblée Générale en raison de l'atteinte d'une limite d'âge prévue au Règlement Intérieur du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se félicite de l'arrivée d'Eric Meurice en son sein. Son expérience en tant que cadre dirigeant et directeur exécutif de nombreuses entreprises technologiques de renommée mondiale, acquise principalement dans le secteur des semi-conducteurs, la dimension multiculturelle de sa carrière, ainsi que son vécu actuel d'administrateur de sociétés d'envergure internationale, avaient conduit les administrateurs de la Société à le sélectionner pour prendre la suite de Douglas Dunn à ses fonctions, dans le contexte de forte croissance que connaît la Société.

Enfin, le Conseil d'administration a tenu à rendre un hommage unanime et appuyé à Douglas Dunn, le remerciant vivement pour son active et positive contribution aux travaux du Conseil et de ses Comités, ainsi que pour sa participation assidue et de grande qualité pendant toute la durée de ses quatorze années de mandat.

# Eléments biographiques concernant Éric Meurice

Agé de 62 ans, de nationalité française, Éric Meurice est administrateur au sein des Conseils de NXP Semiconductors N.V. depuis avril 2014, de IPG Photonics Corp. depuis juin 2014, de UMICORE SA depuis avril 2015 et de Meyer Burger AG depuis mai 2018.

Auparavant, Éric Meurice a été le Président-Directeur général d'ASML Holding N.V., un fabricant d'équipements pour l'industrie des semi-conducteurs, d'octobre 2004 à juin 2013, et son Président jusqu'en mars 2014. Sous sa direction, ASML est devenu le plus grand vendeur mondial d'équipements de lithographie, incitant ses plus gros clients à des engagements de financement et d'investissement dans son capital sans précédent dans l'industrie.

De 2001 à 2004, il a été le Vice-Président exécutif de la division Thomson-RCA Television, réalisant la fusion de cette dernière avec le groupe TCL Corporation, une société chinoise leader dans l'électronique grand public.

De 1995 à 2001, il a dirigé pour Dell Computer les régions d'Europe de l'Ouest, d'Europe de l'Est, ainsi que les marchés émergents de la région EMEA.

Avant 1995, Éric Meurice a acquis une expérience significative dans les domaines industriel et technologique au sein d'ITT Semiconductors, Intel Corporation et Renault SA.

Il a également été administrateur de Verigy Ltd. jusqu'à son acquisition par Advantest Corporation en 2011, et de ARM Holdings plc jusqu'en mars 2014.

Éric Meurice est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris (France), et possède une Maîtrise d'économie obtenue à l'université Panthéon-Sorbonne de Paris (France), et un M.B.A. de l'université de Stanford (Californie, Etats-Unis).

## Agenda

Le chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2018-2019 sera publié le 17 octobre 2018, après bourse.

#### A propos de Soitec

Soitec (Euronext, Paris) est un leader mondial de la production de matériaux semi-conducteurs innovants. L'entreprise s'appuie sur ses technologies uniques pour servir les marchés de l'électronique. Avec plus de 3000 brevets, elle mène une stratégie d'innovations disruptives pour permettre à ses clients de disposer de produits qui combinent performance, efficacité énergétique et compétitivité. Soitec compte

des sites industriels, des centres de R&D et des bureaux commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Asie.

Soitec et Smart Cut sont des marques déposées de Soitec.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.soitec.com et suivez-nous sur Twitter : @Soitec FR.

#### Relations investisseurs:

Steve Babureck +33 (0)6 16 38 56 27 +1 858 519 6230 steve.babureck@soitec.com

## **Contacts presse:**

Isabelle Laurent +33 (0)1 53 32 61 51 isabelle.laurent@ddbfinancial.fr

Fabrice Baron +33 (0)1 53 32 61 27 fabrice.baron@ddbfinancial.fr

# # #

Soitec est une société anonyme à conseil d'administration au capital de 62 762 070,50 euros, dont le siège social est situé Parc Technologique des Fontaines - Chemin des Franques - 38190 Bernin (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 384 711 909.

# # #